



VILLE D'ANDENNE

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL**

SEANCE DU 20 NOVEMBRE 2023

Monsieur Claude EERDEKENS, Bourgmestre;  
Monsieur Vincent SAMPAOLI, Monsieur Benjamin COSTANTINI,  
Monsieur Guy HAVELANGE, Madame Françoise LEONARD,  
Madame Elisabeth MALISOUX, Échevins;  
Madame Sandrine CRUSPIN, Présidente du CPAS;  
Monsieur Christian BADOT, Madame Marie-Christine MAUGUIT,  
Monsieur Etienne SERMON, Madame Rose SIMON-CASTELLAN,  
Monsieur Philippe MATTART, Monsieur Philippe RASQUIN,  
Monsieur Christian MATTART, Madame Françoise TARPATAKI,  
Madame Florence HALLEUX, Madame Martine DIEUDONNE-OLIVIER,  
Madame Cassandra LUONGO, Monsieur Jawad TAFRATA,  
Madame Caroline LOMBA, Monsieur Kévin GOOSSENS,  
Madame Christine BODART, Madame Marie-Luce SERESSIA,  
Madame Natacha FRANÇOIS, Madame Gwendoline WILLIQUET,  
Monsieur Damien LOUIS, Monsieur Hugues DOUMONT, Madame Nathalie ELSEN,  
Monsieur Eddy SARTORI, Conseillers communaux;  
Monsieur Ronald GOSSIAUX, Directeur général;  
Monsieur Philippe RASQUIN, Président.

-----

**10. OBJET : Interpellation de Monsieur Jawad TAFRATA, Conseiller communal : "Demande de soutien pour l'Agence Immobilière Sociale « Un toit pour tous »"**

Le Conseil communal prend connaissance d'une interpellation de Monsieur Jawad TAFRATA, Conseiller communal, établie comme suit :

*"Cher Monsieur le Bourgmestre,*

*Messieurs, Mesdames les Echevins(e)s,*

*C'est en ma qualité d'Administrateur délégué de l'Agence Immobilière Sociale « Un toit pour tous » que je vous interpelle aujourd'hui.*

*Pour mémoire, j'ai tenu à reprendre ce mandat bénévole pour apporter une pierre à l'édifice d'une structure publique qui travaille à garantir un droit constitutionnel fondamental : le droit d'accès à un logement décent.*

*Vous conviendrez tous et toutes que l'accès à un logement décent est une condition indispensable à l'épanouissement de chaque citoyen.*

*Qu'est-ce qu'une AIS : pour rappel, c'est un organisme à finalité sociale agissant comme intermédiaire entre les propriétaires et les candidats locataires ayant des revenus précaires et modestes qui sont à la recherche d'un logement.*

*Notre AIS compte 320 logements avec une croissance annuelle de 6 pourcents en moyenne de notre parc immobilier. Depuis ma venue, nous avons travaillé au relifting marketing pour la rendre plus séduisante. Nous avons travaillé sur la visibilité des avantages non négligeables pour les promoteurs ou propriétaires d'avoir recours à ce service.*

*- Une réduction de de la TVA de 21 à 12 pourcents pour toutes constructions de logement dont la gestion sera confiée à l' AIS.*

*- La réduction de 100 pourcents du précompte immobilier.*

*- La gestion administrative complète du bien et la prise en charge des vides locatifs ou des dégâts.*

*320 logements... c'est bien trop peu, eu égard à l'explosion de demandes de nos concitoyens.*

*Je veux être aujourd'hui le porte-parole de ces citoyens qui nous sollicitent quotidiennement, parfois en désespoir de cause. Force est de constater que cette difficulté d'accès au logement touche de plus en plus de personnes et que la problématique concerne de plus en plus la classe moyenne.*

*Nous avons besoin de vous pour trouver d'autres pistes de solutions.*

*J'ai pour objectif de lancer une "soirée du logement" autour d'une thématique de conférence qui rassemblerait les acteurs du logement de la région dans l'optique de leur faire connaître les avantages d'une collaboration avec nous. Ce ne sera pas suffisant sans votre soutien. Sans un levier de la Commune...*

*Je songe, notamment, à la mise à disposition de terrains communaux pour la construction de logements sociaux.*

*Je veux apporter d'autres solutions à nos citoyens pour qu'ils puissent vivre simplement dans la dignité."*

*\*\*\**

En réponse à cette interpellation, Monsieur le Bourgmestre s'exprime textuellement comme suit :

*"Tout d'abord, je répondrai à notre Conseiller communal que je le remercie pour son interpellation qui traduit effectivement un problème très important, à savoir celui de l'accès à un logement décent pour le plus grand nombre de nos habitants et particulièrement pour les plus précarisés.*

*Ensuite, il faut savoir que ce problème est lancinant. Malheureusement, la Société Wallonne du Logement dispose, en fonction de sa situation financière et de celle de la Région, de moins de leviers qu'auparavant. C'est d'ailleurs en fonction de ce constat qu'a été créée, il y a une quinzaine d'années, cette notion d'Agence Immobilière Sociale dans le cadre d'une collaboration au départ des Provinces mais aussi de la Société Wallonne du Logement.*

*Comme l'a rappelé Monsieur TAFRATA, nous faisons partie d'une Agence Immobilière Sociale dont le territoire est extrêmement lourd et important puisqu'il s'étend d'EGHEZEE à ROCHEFORT, en passant par ANDENNE, CINEY et d'autres Communes.*

*En Province de NAMUR, il y a un nombre très appréciable de Communes concernées par la nôtre (AIS « Un toit pour tous »), tout comme les 38 autres, lesquelles sont aussi dans un ressort d'AIS.*

*A ce sujet, Monsieur TAFRATA a bien fait de rappeler les avantages, tant pour les propriétaires comme pour les promoteurs ou investisseurs, de travailler avec l'AIS, ne serait-ce que par la réduction de la TVA à la construction.*

*Il me semble donc important de rassembler et d'organiser une soirée d'informations à l'égard des professionnels de la construction du bâtiment pour leur dire que la piste d'une collaboration avec l' AIS est certainement intéressante.*

*Par ailleurs, mon idée serait aussi d'inviter à cette soirée, pour autant que son agenda le permet, Monsieur COLLIGNON, Ministre du Logement, ainsi que d'autres partenaires comme le Responsable de la SWL. Si déjà le Ministre pouvait, aux côtés de l' AIS, exposer tout l'intérêt à ce qu'il y ait, un peu partout, davantage de logements sur ANDENNE.*

*L'avantage de l' AIS, bien qu'elle ne réalisera pas des projets de l'importance de ceux qu'a connu les Logis Andennais en son temps car c'est un peu compliqué, peut faire en sorte à ce qu'il y ait une répartition de logements publics sur le territoire au travers de restaurations d'immeubles mais c'est aussi parfois un moyen pour des investisseurs d'avoir peut-être le petit complément de subvention qui leur permet de mener à bien un projet avec une vision sociale.*

*Bref, je trouve qu'il est opportun de pouvoir organiser cette rencontre début de l'année prochaine et que l'on puisse bien la préparer de façon à jeter les bases d'un nombre supérieur au nombre actuel de logements gérés sur ANDENNE par l' AIS."*

Ainsi fait en séance à ANDENNE, date que d'autre part.

**Par le Conseil,**

**Le Directeur général,**

**Le Président,**

**Ronald GOSSIAUX**

**Philippe RASQUIN**

**Pour extrait conforme,**

**Le Directeur général,**

**Le Bourgmestre,**

**Ronald GOSSIAUX**

**Claude EERDEKENS**



